
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 24 septembre 2020 à 13 h 30
et webdiffusée en différé**

PRÉSENCES :

Giuliana FUMAGALLI, Mairesse d'arrondissement
Rosannie FILATO, Conseillère de la ville - district de Villeray
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement par intérim
Madame Annette DUPRÉ, Directrice des services administratifs et du greffe
Madame Elsa MARSOT, Directrice culture, sports, loisirs et développement social par intérim
Monsieur Marco ST-PIERRE, Directeur des travaux publics
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement
Madame Diane MONGEAU, Secrétaire d'arrondissement substitut

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 13 h 45.

CA20 14 0250

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Rosannie FILATO

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, avec modification, afin d'y retirer l'article 30.01.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Période de questions du public

À 13 h 50, la mairesse d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Les personnes ci-dessous ont adressé des questions par courriel entre le mardi 22 septembre, à compter de midi et le mercredi 23 septembre à midi.

Victor Poudelet	Affichage / nature des travaux
Pierre Boivin	01-283-108
Mélanie Gauthier	Espace de stationnement
Jean Laurier	Fleurs devant les résidences

Gabriel Gallant-Robert	Apaisement de la circulation
Joseph Elhelou	01-283-108
Jonathan De Luca	Piste cyclable
Javier Fuentes	Apaisement de la circulation
Sonja Hanson	Acquisition immeuble Silverstone / divers
Sarah Butler	Piste cyclable Christophe-Colomb
Gerry Greco	Financement logement
Sasha Dyck	Logement abordable / masques réutilisables
Julia Pohl-Miranda	Immeuble Silverstone / logement social
Béatrice Calmel	Plainte Ombudsman - problème de circulation

N'ayant aucune autre intervention reçue par courriel de la part des citoyens, la mairesse d'arrondissement déclare la période de question close à 14 h 40.

10.04 - Période de questions des membres du conseil

À 14 h 40, la mairesse d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

CA20 14 0251

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert à des fins de parc local, de « Les entreprises étudiantes du Québec inc. », un terrain vacant situé au 7056, 12^e Avenue, dans l'arrondissement, connu et désigné comme étant le lot 2 215 890 du cadastre du Québec, pour le prix de 450 000 \$, plus les taxes applicables.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

1. d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert, à des fins de parc local, de « Les résidences étudiantes du Québec inc. », un immeuble situé au 7056, 12^e Avenue, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, connu et désigné comme étant le lot 2 215 890 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour le prix de 450 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'acte;
2. d'approuver un projet de convention de services professionnels entre M^e Bertrand Ducharme, notaire et le Vendeur, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;
4. de verser le lot 2 215 890 du cadastre du Québec au domaine public.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1208295002

Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme de soutien aux municipalités pour la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source.

L'article 30.01 est retiré de l'ordre du jour séance tenante.

30.01 1207908002

CA20 14 0252

Approuver, conformément au Règlement sur les P.I.I.A. de l'arrondissement (RCA06-14001), les nouveaux plans visant la modification des plans approuvés par la résolution CA13 14 0445 pour la construction hors toit complétée au 7373, boulevard Pie-IX.

Il est proposé par Giuliana FUMAGALLI

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

d'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA06-14001), les nouveaux plans intitulés « Surélévation de deux logements », préparés par Patrick Morand architecte, visant la modification des plans approuvés par la résolution CA13 14 0445 pour la construction hors toit complétée au 7373, boulevard Pie-IX et estampillés par la Direction du développement du territoire en date du 13 août 2020.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1201010008

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 50.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Giuliana FUMAGALLI
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2020.